

Le "Dossier noir" du Linky publié (enfin) par Que Choisir... mais il reste beaucoup à dire et à faire !

Bonjour à toutes et tous,

confrontée à une vague de protestation venue de sa base militante, qui lui reproche à juste titre de faire le jeu du compteur Linky, la direction de l'UFC-QueChoisir a senti qu'il fallait faire quelque chose pour enrayer cette fronde (y compris les désabonnements et démissions).

Aussi, elle a lancé en mai un questionnaire qui a permis la réalisation d'un "Dossier noir du Linky" dans le numéro publié fin septembre.

Nous sommes donc très heureux de vous signaler que, avec plus d'un an de retard sur les nombreux collectifs anti-Linky présents partout en France, la direction de l'UFC-QC vient de découvrir pèle mèle que le Linky :

- fait disjoncter continuellement de nombreuses installations
- fait augmenter sans raisons de nombreuses factures
- fait dysfonctionner de nombreux appareils (lampes, volets roulants, télévisions, box, chauffe-eau, etc)
- est installé dans des conditions qui causent des désagréments voire probablement des incendies
- etc

La direction de l'UFC-QC vient aussi de découvrir que les installateurs de Linky usent du mensonge, de l'intimidation, voire de la violence.

(Pour mémoire, tous ces problèmes sont mis en exergue depuis plus d'un an sur <http://refus.linky.gazpar.free.fr> et sur d'autres sites "anti-Linky").

CEPENDANT, la direction de l'UFC-QC :

- **continue à faire semblant de croire que les belles promesses d'Enedis et de la CNIL nous protègent contre la captation par la Linky d'innombrables informations sur nos vies.** Non seulement ces "assurances" ne sont pas convaincantes, mais de toute façon personne ne sait ce qui arrivera à l'avenir sur la plan politique et sociétal : on veut nous mettre un "Big brother" dans notre logement en nous jurant qu'il ne servira pas à nous espionner, qui peut y croire ? La seule façon d'être sûr de ne pas être espionné par son compteur est d'avoir un compteur ORDINAIRE et surtout pas un Linky.

- **continue à faire semblant de croire que les belles promesses d'Enedis et des agences d'Etat comme l'ANSES nous protègent contre les ondes électromagnétiques émises par le système Linky** (attention, ce ne sont pas forcément les émissions du compteur lui-même qui peuvent poser problème). Non seulement ces "assurances" ne sont pas convaincantes, mais de toute façon personne ne peut mesurer ce qu'Enedis fera circuler au fur et à mesure de l'évolution du système (CPL G1, CPL G3, etc) et de la mise en place de l'ERL (émetteur radio linky). La seule façon d'être sûr de ne pas être tôt ou tard mis en danger par son compteur est d'avoir un compteur ORDINAIRE et surtout pas un Linky.

- continue **malhonnêtement** à accuser les citoyens opposés au Linky à propos de la fameuse vidéo qui invente une caméra dans le Linky (vidéo créée par un site web parodique). Pour mémoire, le Linky n'a pas besoin d'une caméra pour nous espionner !

MAIS SURTOUT :

Malgré la gravité des problèmes enfin avoués dans ce "dossier noir", la direction de l'UFC-QC n'appelle toujours pas à agir contre le Linky et n'annonce pas non plus qu'elle va agir auprès des pouvoirs publics. On note toute fois qu'il est écrit dans le dossier "**Trop c'est trop, Enedis ne peut pas continuer à imposer ses compteurs en toute impunité**" : nous attendons AVEC BEAUCOUP D'INTÉRÊT les actions que l'UFC-QC va développer pour que cette phrase soit suivie d'effet. Et nous soutiendrons ces actions... en espérant qu'elles en valent la peine !

Stéphane Lhomme
Conseiller municipal de Saint-Macaire (33)
Animateur du site web <http://refus.linky.gazpar.free.fr>